

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2013-129 du 24 Juin 2013

L'an deux mil treize, le vingt quatre juin à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à la Salle des Fêtes de VAULX-VRAUCOURT, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes J. STORET – M. F. NAWROCKI – Ch. LECTEZ

MM. B. DE REU – A. CHAUSSOY – J. MAHIEU – H. TABARY – Y. MARECHAL – B. SEGERS – E. REMY – M. Ph. GORGUET – G. CUVILLER – J.M. PLESSIET – L. CORBEAU – A. DOBOEUF – J. LAUDE – S. NACRY – M. J.N.MENAGE – J. Ch. DERUE – F. MATHON – X. LEROUX – H. COPIN – Ph. FATIEN – L. ANTINORI – J.L. CAPON – X. POUILLAUDE – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – D. PORET – J.P. POUTRAIN – J. VASSEUR – M. POUILLAUDE – J. DESCAMPS – D. BEDU – L. RZEPKOWSKI – H. BASSEZ – G. RICAUX –

M. B. SEGERS, absent et excusé, a été suppléé par Mme C. POUILLAUDE
M. Ph. GORGUET, absent et excusé, a été suppléé par Mme M. PIERRE
M. A. DOBOEUF, absent et excusé, a été suppléé par M. J. WEEXSTEEN
M. S. NACRY, absent et excusé, a été suppléé par M. E. NOEL
M. J. LAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. A. THUILLET
M. J.N. MENAGE, absent et excusé, a été suppléé par M. Richard PARSY
M. Ph. FATIEN, absent et excusé, a été suppléé par M. S. MACHON
M. M.F. NAWROCKI, absente et excusée, a été suppléée par M. Cl. FOURNET
M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. SAUVAGE
Mme Ch. LECTEZ, absente et excusée, a été suppléée par M. M. LALISSE
M. L. RZEPKOWSKI, absent et excusé, a été suppléé par Mme B. BUISSET
M. H. BASSEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. WILMORT

Objet : **Comité Départemental d'Education pour la Santé**
 Convention de Décentralisation de la documentation

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté la démarche de la collectivité en matière d'Education à la Santé et notamment l'action menée dans le cadre de l'opération « Vivons la Forme ».

Monsieur le Président expose ensuite au Conseil de Communauté la proposition du Comité Départemental d'Education pour la Santé qui souhaite accompagner la mise en œuvre d'une politique d'éducation et de promotion de la santé en décentralisant le fond documentaire de son établissement au profit des territoires.

Monsieur le Président donne lecture de la convention devant intervenir entre la Communauté de Communes du Sud Artois et le Comité Départemental d'Education pour la Santé et visant à mettre en place, deux fois par mois, une proposition d'animation et de mise à disposition du fond documentaire dans les locaux de la Communauté de Communes, 5, Rue Neuve à BAPAUME.

Le Comité Départemental assure la diffusion de la documentation gratuite ainsi que la gestion des stocks de documents laissés à disposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver la proposition de décentralisation de la documentation faite par le Comité Départemental d'Education pour la Santé du Pas-de-Calais,
- d'approuver la convention devant intervenir entre la Communauté de Communes et le Comité Départemental,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à cette convention.

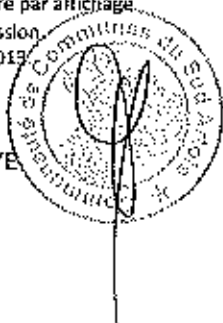
Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 25 Juin 2013 et transmission en Préfecture le 25 Juin 2013.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 25 juin 2013 et transmission
en Préfecture le 25 Juin 2013

Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE

